



JEAN-FRANÇOIS COPÉ



SOUTENEZ L'ACTION DE JFC !

Nom: Prénom:

Adresse:

Ville: CP:

E-mail:

Téléphone:

- Je souhaite soutenir Jean-François Copé
- J'apporte mon soutien à l'action de JFC et je souhaite faire un don
- 20€ 50€ 100€ 200€ autre :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'ANFGF.fr

Selon l'article 11-4 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 modifiée, relative à la transparence financière de la vie politique, votre don ne peut annuellement excéder 7500 euros pour l'ensemble des partis politiques et par an.

Votre don vous donne droit à une réduction d'impôts de 66% de son montant dans la limite de 20% du revenu imposable

Je certifie sur l'honneur que : Je suis une personne physique et, conformément à la loi n°95-65 du 19 janvier 1995 relative au financement de la vie politique, que le règlement de mon adhésion et/ou de mon don ne provient pas d'une personne morale.

DATE :

SIGNATURE :

Ce bulletin complété est à envoyer à l'adresse postale suivante :
GÉNÉRATION FRANCE, 75 RUE LOURMEL, 75015 PARIS.

Les dons à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par personne, par an et pour l'ensemble des partis politiques, conformément à l'article 11-4 de la loi numéro 88-227 du 11 mars 1988. Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de vos dons et de nos relations. Elles sont exclusivement réservées à l'usage de Génération France et en retournant ce formulaire, vous autorisez celles-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication politique et de dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des co-contractants qui, en leur qualité de sous-traitants de Génération France, n'agiront que sur les instructions de cette dernière et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Certains de ces partenaires peuvent avoir des activités dans des pays situés en dehors de l'Union Européenne, notamment aux fins d'hébergement des données. Vos données ne seront toutefois transférées que dans des pays présentant une protection adéquate au regard des garanties imposées par la loi du 6 janvier 1978 ou, en ce qui concerne les Etats-Unis, à des entités adhérant aux principes du Safe Harbor. En application des articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse : Génération France, 75 rue Lourmel, 75015 Paris.

Réalisation : ecomerces (77 Meaux) - www.ecomeres.fr - vu le candidat - mission : pcr-440028576 pcs meaux - crédits photos © F. ROMAN ECE

“
**ON NE
RECULE
PLUS !**
”

“
ON NE
RECULE
PLUS !
”

Chères Françaises, chers Français,

Partout où je vous rencontre, **vous dites ne plus croire les hommes politiques car ils ne font jamais ce pour quoi ils ont été élus.** Normal, les présidents de la République n'ont cessé depuis des années de reculer devant la moindre grève, manifestation ou campagne de presse.

Je suis candidat à la primaire de la droite et du centre pour faire une rupture complète en 2017. Celle rupture promise en 2007 par la droite et jamais mise en œuvre, permettant à la gauche de l'emporter en 2012, pour le malheur de la France. Je veux débloquent notre pays qui étouffe sous les taxes, les normes et la « bien pensance » !

C'est tout l'enjeu de cette campagne de la primaire ouverte à toutes et à tous : reconquérir votre confiance en proposant une vision, un programme et une méthode dédiée à remettre la France en ordre de marche et à vous rendre votre liberté.

Ma vision : réarmer la France. Redonner à notre pays la maîtrise de son destin, la souveraineté de ses choix et donner à chaque Française et chaque Français les moyens de dessiner son propre chemin de réussite et d'épanouissement.

“
15 DÉCISIONS
POUR LA FRANCE !
”

Mon programme : 15 décisions destinées à rétablir l'esprit de commandement, à libérer l'emploi, à renforcer notre sécurité et notre fierté d'être Français !

Ma méthode : le gouvernement par **ordonnances.**



C'est la méthode à laquelle le général de Gaulle recourt lorsqu'il arrive au pouvoir en juin 1958. Le gouvernement par ordonnances est la garantie que le contrat de gouvernement avec les Français sera rapidement et intégralement rempli.

Dans les six premiers mois du quinquennat, nous aurons pris des décisions essentielles que vous attendez depuis si longtemps. Nous ne pouvons plus attendre sur des sujets qui vous touchent au quotidien, qu'il s'agisse de renforcer votre sécurité, de lutter contre le communautarisme islamiste, de baisser vos impôts, de libérer le travail, d'assurer un système de retraite équitable.

“
GOUVERNER,
C'EST AGIR !
”

Je suis candidat pour **agir au service de l'intérêt général avec l'obsession du résultat et de l'efficacité.** Gouverner, c'est agir !

En votant à la primaire puis à l'élection présidentielle, **c'est vous qui déterminerez le sens de cette action.** J'ai besoin de votre soutien pour réaliser la rupture pour débloquent notre pays et remettre de l'ordre !

La nation mobilisée au service d'une France réarmée. C'est cela maintenant que je veux partager avec vous ! **Le 20 novembre, votez et faites voter pour la vraie rupture !**

Jean-François Copé

LES 15 ORDONNANCES POUR RÉARMER LA FRANCE

1. RENFORCER LA SÉCURITÉ ET LA JUSTICE

- Recrutement de 50 000 policiers, gendarmes, magistrats, gardiens de prison et militaires
- Suppression des aménagements et réductions automatiques de peine
- Interdiction du territoire français comme mesure automatique pour les étrangers condamnés en France

2. RENFORCER L'ARMÉE ET LA DÉFENSE

- Augmenter le budget de la défense à 2% du PIB
- Recruter 10 000 personnels supplémentaires dans le cadre du Plan Marshall pour la sécurité et la justice
- Conserver la force de dissuasion nucléaire (aéroportée et sous-marine)

3. RENFORCER NOTRE ARSENAL ANTI-TERRORISME

- Création d'une Agence technologique du renseignement
- Création d'une rétention préalable de 150 jours sous le contrôle du juge judiciaire
- Mise en place d'une chaîne pénale dédiée à l'anti-terrorisme

4. METTRE EN PLACE UN CODE DE LA LAÏCITÉ ET DES CULTES

- Créer un délit pour sanctionner les propos qui relèvent de l'islamisme radical
- Interdire le port de tenues ou signes manifestant ostensiblement une appartenance religieuse dans un établissement public (voile, etc.)
- Interdire toute dérogation à la mixité dans l'ensemble des établissements publics
- Imposer le prêche en français dans l'ensemble des lieux de culte

5. RÉDUIRE L'IMMIGRATION ET METTRE FIN AUX ABUS

- Supprimer le droit du sol et lui substituer une nationalité d'adhésion
- Réduire l'immigration en fixant un quota d'immigration légale en France autour de 100 000 personnes, soit la moitié des entrées actuelles
- Durcir les conditions du regroupement familial
- Supprimer l'Aide Médicale d'Etat

6. LIBÉRER L'ÉCONOMIE ET LE TRAVAIL

- Simplifier le Code du travail
- Imposer un service minimum dans tous les secteurs clefs (transports, énergie...)
- Création d'un numéro de SIRET pour tous les jeunes dès 16 ans
- Fusion des régimes et dégressivité des allocations chômage

7. RÉDUIRE LA PRESSION FISCALE

- Créer un choc fiscal en réduisant de 50 milliards d'euros les impôts et charges (35 pour les entreprises et 15 pour les ménages)
- Baisser l'impôt sur le revenu
- Réduire la fiscalité de la transmission des entreprises

8. RÉFORMER ET MODERNISER LA FONCTION PUBLIQUE

- Mettre fin à l'emploi à vie dans la fonction publique
- Passer la durée du travail à 39 heures avec une contrepartie financière
- Mettre en place 3 jours de carence dans la fonction publique et aligner les règles avec celles du régime général.

9. RETROUVER L'EFFICACITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

- Procéder de manière systématique à une détransposition / retransposition des normes en nous alignant sur la moyenne européenne, notamment pour nos agriculteurs

10. UN NOUVEAU PACTE AVEC LES COLLECTIVITÉS

- Créer un conseiller territorial par fusion des conseils régionaux et départementaux
- Donner au maire un rôle clé dans la politique de sécurité
- Abroger les rythmes scolaires

“
MON CONTRAT
AVEC
LES FRANÇAIS
”

11. RÉFORMER L'ÉDUCATION NATIONALE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Rendre obligatoire l'apprentissage de l'hymne national qui sera chanté lors des cérémonies régulières de lever de drapeau
- Lutter contre l'illettrisme et promouvoir l'apprentissage des fondamentaux à commencer par le Français
- Aller vers l'autonomie des collèges et des lycées
- Passer du collège unique au collège commun pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

12. REDYNAMISER NOTRE MODÈLE DE SANTÉ

- Donner aux hôpitaux publics davantage d'autonomie
- Supprimer l'obligation du tiers-payant généralisé pour les médecins libéraux
- Lutter contre les déserts médicaux

13. RÉTABLIR LA POLITIQUE FAMILIALE ET DE SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

- Rétablir l'universalité des allocations familiales
- Porter à 65 ans l'âge légal de départ à la retraite d'ici 2026
- Unifier l'ensemble des régimes de retraite

14. FAVORISER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET LE DROIT À LA PROPRIÉTÉ

- Abroger le seuil minimal de 25% de logements sociaux par Ville
- Créer un seuil maximal de 50% de logements sociaux par Ville
- Favoriser l'accession populaire à la propriété immobilière
- Abroger la loi ALUR

15. METTRE EN ŒUVRE UN PLAN « FRANCE SANS PÉTROLE »

- Sanctuariser le nucléaire
- Accélérer la recherche, l'innovation et le développement de la production d'énergies renouvelables grâce à un crédit d'impôt de 50%